

Le développement territorial

Pertinence du concept et de l'action

Amor Belhedi

Professeur émérite Université de Tunis, Faculté des Sciences Humaines & Sociales
Membre de l'Académie des Sciences, des Lettres & des Arts, Beït Al-Hikma

Au cours des dernières décennies, la notion de développement territorial est de mise dans les pays développés alors qu'elle était auparavant réservée plutôt aux pays en voie de développement et émergents, suite à la compétitivité des entreprises qui a généré des disparités socio-spatiales croissantes entre les territoires, marginalisant les territoires ruraux et les zones périphériques. La crise économique et les inégalités territoriales croissantes ont conduit à redonner une actualité à cette problématique. « *Les mutations rapides des espaces et des institutions appellent de nouveaux modèles explicatifs des dynamiques territoriales, alors même que se creusent les disparités socio-spatiales* » (Torres A 2015). « *Avec l'avènement de la crise économique et son cortège d'inégalités, la notion de développement territorial est devenue un besoin collectif, un catalyseur de l'activité économique du pays* » (Boucetta S 2023).

Après le développement durable qui a émergé comme concept mobilisateur depuis les années 1990, le développement territorial est devenu au cœur de la problématique du développement avec la mondialisation qui a favorisé la montée des territorialités (Anthéaume B, Giraut F (dir.), 2005) et des identités dans la mesure où le développement territorial passe par et s'opère dans les territoires. Depuis les années 2000, on parle de plus en plus de développement territorial, concept mobilisateur qui relaie et intègre le développement économique et l'aménagement du territoire, le développement régional et local à la fois.

Le concept de territoire a émergé avec les années 1980 et a remplacé, de plus en plus, celui de l'espace. Plusieurs entrées au territoire : il constitue un espace matériel et idéal, un produit des acteurs qui le font et le défont et un véritable système (Belhedi A 2023). Il constitue, de plus en plus, une ressource, un facteur de production et l'objet du développement socio-économique. « *La dimension territoriale devient centrale dans les stratégies des acteurs économiques et sociaux qui mobilisent ressources et innovations au service des dynamiques productives, sociales et de préservation de la qualité des écosystèmes* » (Torre A et Wallet F 2013, p7), c'est pourquoi un détour par le territoire s'impose pour comprendre la pertinence du développement territorial tant au niveau conceptuel que de l'action.

I- Le territoire : une entité socio-spatiale complexe

Le terme de territoire est une posture géopolitique qui a longtemps privilégié la figure territoriale de l'État sur les autres formes de territoire (Débarbieux, 1999) qui ont tendance à devenir de plus en plus prégnantes depuis quelques décades avec la mondialisation et le recul de l'Etat en plus de la pertinence, aussi bien conceptuelle que pratique, qu'il présente. La crise du fordisme a fait que « *le territoire est apparu comme un facteur d'inégalités et de fractures. La lutte des places prenait alors le pas sur la lutte des classes* » tandis que l'urgence écologique apporte un nouveau regard au local, « *le territoire devient levier de transition, creuset de solutions pour demain* » permettant ainsi de repenser les relation villes-campagnes et la métropolisation (Talandier M 2023).

1.1- Le territoire : un concept fédérateur

Le territoire se trouve à l'interface de l'espace et de la société, de la nature et de la culture, de l'individu et de la société, « *le territoire est à l'intersection de l'espace et de la société. Concernant les questions environnementales, le territoire est aussi une interface entre nature et culture* » (Lafitte J, 2017).

Le territoire est aujourd'hui au centre des préoccupations de tous, scientifiques, politiques et acteurs sociaux et économiques. Cet engouement s'explique par la logique de l'aménagement dont s'en charge l'Etat et le besoin de conserver le lien avec le quotidien. Ensuite, la complexité du monde qui nous entoure fait qu'on n'échappe pas à la territorialité qui est seule apte à l'embrasser, elle dépasse les deux concepts de l'espace et de l'environnement considérés comme neutre ou flou. Enfin, un regain au profit des acteurs qui font et défont les espaces (Moine A, 2010). « *Petit à petit tout devient territoire, l'adjectif se généralise¹, à en devenir polysémique* » ... « *La notion de territoire telle que nous la concevons est donc là pour pallier une réelle difficulté à comprendre la réalité qui nous entoure* », il est bricolé par les acteurs, « *le territoire n'est pas un objet neutre décidé dans l'abstraction et déconnecté du réel. Il est avant tout bricolé par les acteurs en fonction d'un grand nombre de paramètres en permanente mutation* » (Lajarge R, 2000) mettant en relief trois caractères importants : la complexité, le bricolage et la constante évolution de cette entité multidimensionnelle.

1.2- Le territoire : un espace pluridimensionnel à plusieurs entrées

Le territoire présente plusieurs dimensions et couvre toute la sphère matérielle et socio-politique. Le Berre (1995) distingue trois dimensions : la dimension identitaire où l'espace est approprié et revendiqué, la dimension matérielle qui résulte de l'usage que font les populations du territoire et la dimension organisationnelle caractérisée par les rapports de hiérarchie, de domination, de solidarité et de complémentarité (Muis A-S 2014). De sa part, Di Méo (2001) en distingue quatre dimensions : la dimension collective qui exprime la référence identitaire et l'appartenance au groupe, la dimension politique qui traduit le mode de maillage et de contrôle de l'espace, la dimension symbolique qui consolide l'appartenance et donne du sens et la dimension historique qui exprime l'épaisseur du temps, l'identité et justifie la destinée commune. Belhedi (2016, 2018) distingue trois dimensions : d'abord *matérielle et fonctionnelle*: caractéristiques matérielles, ressources, potentialités et contraintes, structuration et fonctionnement économique ; ensuite *identitaire* : collective, historique, culturelle et symbolique, l'appartenance, l'ancrage et la projection, la patrimonialisation, la reproduction et la durabilité... ; enfin *politico-organisationnelle* : jeu d'acteurs, maillage, contrôle territorial, institutions, gouvernance, ...

Le territoire présente plusieurs facettes combinées et interférantes, d'où la présence de plusieurs entrées à la fois. Il est à la fois une entité géographique matérielle et symbolique et un système d'acteurs qui déterminent son identité, l'aménagent selon ses potentialités et veillent sur son développement.

1.2.1- Le territoire, un espace matériel

Le territoire est de l'espace géographique (écologique et métrique) aménagé (le géosystème : le milieu géographique et l'espace anthropisé ; l'espace social et celui des rapports sociaux, l'espace politique, politisé et institutionnalisé). Il est à l'espace ce qu'est la conscience est à la classe. C'est un espace approprié dans le sens de propriété, organisé, revendiqué et contrôlé mais aussi un espace approprié dans le sens de propre, façonné et organisé à l'image

¹ Plusieurs disciplines : Développement territorial, Intelligence territoriale, Attractivité territoriale, Compétition territoriale, Marketing territorial et Labellisation territoriale sont autant de branches qui se sont développées récemment en économie et en gestion.

du groupe social (Belhedi A, 2016, 2018). L'entrée par l'espace est inéluctable mais insuffisante, le territoire « *témoigne d'une appropriation à la fois économique, idéologique et politique de l'espace par des groupes qui se donnent une représentation particulière d'eux-mêmes, de leur histoire, de leur singularité* » (Di Méo, 1998). Il s'agit d'un espace social et vécu qui repose sur le socle de l'espace géographique aménagé (Ciattoni A, Veyret Y, 2003). L'étendue du territoire définit alors le « champ d'application du pouvoir » (Pinchemel P et G, 1997).

L'analyse des territoires nous plonge dans la complexité de leur construction dans le temps autour du politique, du social et du psychologique (Moine A, 2010) et de l'économique. En plus du rapport affectif, la mobilité a contribué à démultiplier les territoires tandis que la décentralisation a souvent conduit à l'émergence d'autres territoires que celui de l'Etat et dont les limites sont mouvantes et interférentes (collectivités locales, intercommunalités, administration décentralisée des différents départements) donnant lieu à une dimension idéale et des tensions entre les territoires revendiqués. Cet espace matériel se trouve occupé, humanisé, artificialisé, aménagé et démenagé, développé selon les représentations et les projets du groupe social qui l'occupe.

1.2.2- Un espace idéal

Le territoire a aussi une nature symbolique, idéale, en rapport avec le système de représentations guidant les sociétés dans l'appréhension qu'elles ont de leur environnement. « *Le territoire est une appropriation à la fois économique, idéologique et politique (sociale, donc) de l'espace par des groupes qui se donnent une représentation particulière d'eux-mêmes, de leur histoire* » (Di Méo G, 1996, p.40). L'espace est progressivement reconstruit et transformé sur la base de faits historiques, culturels, idéologiques pour produire le(s) territoire(s). Le sentiment d'appartenance est un processus historique qui s'inscrit dans le temps fléché, il conduit à l'identification et l'appropriation symbolique de l'espace qui sont incontournables (Belhedi A, 2006, 2016, 2018). Le territoire se trouve à la jonction de l'appropriation du territoire et de l'action locale qui sont intimement indissociables.

Le territoire est un espace socialisé, à la fois perçu, vécu et pratiqué, il intègre l'idée d'autorité et de gestion (Le Berre M, 1992). Il assure la socialisation et est lié à l'identité révélée par l'altérité et réciproquement. Il assure l'identification de l'individu et du groupe à travers l'altérité (Belhedi A, 2006 ; Mancebo M, 2008 ; Muis A-S 2014). L'identité « *désigne à la fois ce qui est unique, qui se distingue des autres, mais elle qualifie également ce qui est identique, c'est-à-dire ce qui est parfaitement semblable tout en restant distinct... L'identité se construit dans un double mouvement d'assimilation et de différenciation, d'identification aux autres et de distinction par rapport à eux* » (Marc 2004, p.34). Le territoire est la projection spatiale de la société allant du marquage et du découpage spatial à sa gestion, son aménagement et son développement, fondant la spécificité du groupe et son identité à la fois. Il cristallise les représentations individuelles et collectives et les symboles fondateurs, d'identification et de référence de la territorialité. Il forme la mémoire et permet, à l'individu comme à la collectivité, l'ancrage et la projection future.

Le territoire est un espace produit, dans le sens matériel et idéal à la fois, représenté, pratiqué et socialisé, hérité et voulu, accepté à la limite. Le territoire relève aussi du discours, une fiction construite par un récit souvent contrôlé par le politique, qui médiatise les rapports entre la communauté, les individus et l'espace (Lafitte J, 2017), entre le groupe et les autres communautés et territoires. Un discours qui permet, justifie et légitime la territorialisation. Il correspond aussi au binôme ressources-identités, à un « *agencement de ressources matérielles et symboliques capables de structurer les conditions pratiques de l'existence d'un individu ou d'un collectif social et d'informer en retour cet individu et ce collectif sur sa propre identité* » (Débarbieux, 2013, p.999). Le territoire s'inscrit inéluctablement dans l'avenir, il constitue

l'espace d'appropriation d'un projet, d'un programme et d'une altérité (Muis A-S 2014), d'un ancrage individuel et collectif (Belhedi A, 2016, 2018), il est le champ et le fruit des jeux d'acteurs passés et actuels.

1.2.3- Le territoire, jeu et enjeu des acteurs

Le territoire correspond à la montée et la multiplicité des acteurs, qui ont été jusque-là oubliés (Gumuchian H, Grasset E, Lajarge R, Roux E, 2003), devant le recul de l'Etat qui a été jusqu'à trois ou quatre décennies le principal acteur qui organise et gère le territoire national. Ces acteurs font et défont le territoire et se donnent à un jeu subtil de rapports très complexes allant de la guerre, des conflits et des contradictions jusqu'aux ententes, la coopération et la fusion : « *le monde est institué par les individus en fonction de leurs actions et de leurs intentions* » (Débarbieux 1999) à travers les interrelations multiples et complexes qui (dé-)lient ceux qui décident, s'opposent, s'allient et finalement aménagent le territoire (Moine A, 2010) et le développent. Ces acteurs ont des rôles variables et différents et constituent un système d'action.

- *Multiplicité des acteurs*

On peut distinguer avec Brunet cinq types selon leur capacité d'action (Brunet R et al., 1992, 1998) :

- 1- L'Etat qui intervient à tous les échelons et influence les autres acteurs,
- 2- Les collectivités territoriales au sein desquelles s'exprime le monde politique à l'échelle régionale et locale ;
- 3- La société civile et ses groupes qui disposent d'un rôle notoire, effectif ou potentiel ;
- 4- Les intercommunalités dont le rôle ne cesse de s'affirmer entre l'échelon communal et régional, comme est le cas des grandes agglomérations qui regroupent plusieurs communes ;
- 5- Les entreprises dont la création et le développement passent par les opportunités offertes dans et par le territoire ;

A ces cinq catégories, nous ajoutons deux autres acteurs qui se situent en amont et en aval et dont la stratégie et l'action se combinent avec celle des autres (Belhedi A 2003) :

- 6- Certains individus et familles disposant de capacités d'action et dont les intérêts croisent ceux des autres acteurs et disposent souvent de stratégies propres qui investissent le territoire ;
- 7- Le système-monde modifie la valeur stratégique de certains espaces, oriente les choix et les flux à travers les mass-média, les réseaux, la pression, les conflits et les guerres.

- *Choix et jeu d'acteurs*

Le territoire, beaucoup plus qu'approprié, est un espace produit par les acteurs qui peuvent maintenir le système en équilibre, à travers un jeu complexe d'ajustements et de bricolages, d'où la nécessaire coordination. Tout attribut spatial (localisation, interaction) est une combinaison d'un choix originel d'acteur et le résultat du jeu d'acteurs par la suite donnant lieu à une organisation des lieux, qui devient à son tour, organisante/organisatrice (Brunet R, 1980 ; Lemoigne J-L, 1984), en dotant le système d'acteurs d'une autonomie relative lui permettant d'évoluer, une autonomisation spatiale qui correspond à un territoire donné (local, régional, national) qui est en tension permanente. Le territoire est fait et défait par ses acteurs ; même si ses limites restent relativement stables pendant longtemps, son organisation interne est en perpétuel changement.

La gestion d'un territoire s'inscrit souvent dans un rapport de force constructif, qui sans être toujours conflictuel, peut avoir toutes les formes que dictent les intérêts de ses acteurs. Les jeux de pouvoirs, qui s'y déploient, varient et dépendent du nombre et de l'importance des acteurs en présence ainsi que des enjeux que représentent les différents lieux et espaces. Ces acteurs agissent en fonction de règles et de codes établis qui ont un rôle limitant les uns par rapport aux autres, conduisant ainsi à une relative stabilité tacite et/ou subie, explicite et voulue, comme est le cas du fonctionnement d'un marché qui conduit à terme à la fixation des prix

d'équilibre entre l'offre et la demande. Si un équipement est localisé à tel endroit, ce n'est pas forcément en relation avec une loi d'organisation spatiale reconnue par la communauté scientifique ou l'acteur qui en a décidé, connaît une telle loi. C'est tout simplement parce qu'il y a un acteur politique influant, un acteur qui en a saisi l'occasion pour en profiter ou un groupe d'acteurs raisonnable, l'a souhaité ainsi, en dehors de toute « rationalité » scientifique (Moine A, 2010). Le système met en place, par la suite, tous les processus de régulation et de réajustement pour assurer un fonctionnement normal régi par les principes de l'auto-régulation et de la résilience. Ainsi, une zone rurale enclavée pourrait devenir une grande station balnéaire attractive, une petite ville isolée devenir une ville dynamique qui concurrence la ville régionale.

- *Systèmes d'acteurs et production des territoires*

Devant la complexité croissante des territoires et la multiplicité des acteurs se pose la question du développement des territoires et de leur gouvernance qui exprime « *un out idéologique pour une politique de l'Etat minimum* » qui replace les acteurs sur le devant de la scène politique, là où il ne peut plus jouer un rôle moteur (Roseneau J-N, 1992)]. La montée des acteurs et le recul de l'Etat et son affinage croissant depuis quelques décennies expliquent la tension permanente des territoires, liée aux contraintes peu prévisibles et aux temporalités différentes des processus à l'œuvre, modifiant sans cesse le contexte décisionnel de ces acteurs qui agissent plus ou moins selon les situations qui se renouvellent en permanence (Moine A, 2010).

La réalité est encore plus complexe suite au multipositionnement des acteurs. Le même acteur peut être partie prenante dans plusieurs systèmes d'action en relation les uns avec les autres et les décisions s'en trouvent ainsi fortement influencées, brouillées, voire biaisées. Un acteur peut occuper plusieurs positions à la fois : un chef d'entreprise, un maire, un responsable politique, un gros propriétaire foncier, un membre d'un groupe de pression ou d'une association ou un actif de la société civile. Chacune de ses décisions prise se trouve influencée par les autres positions et obéit à plusieurs rationalités parfois contradictoires. De l'autre côté, avec la décentralisation, il y a multiplication des territoires et émergence de nouveaux acteurs à côté de l'Etat. Les pouvoirs territoriaux se démultiplient, interfèrent et rendent la gestion des territoires de plus en plus difficile. Les structures matérielles et idéelles du territoire et le jeu complexe des acteurs en action font que le territoire se comporte comme un système.

1.3- Le territoire, un système complexe

Le territoire est le lieu d'interaction dynamique de toutes les structures et composantes : naturelle, économique, politique, sociale, culturelle et environnementale. Il constitue un véritable système, une entité individualisée dont les parties sont en interaction dynamique en vue d'une finalité : reproduction, développement, bien-être (De Rosnay J, 1975, Belhedi A, 1998) dont l'aménagement, la gestion et le développement nécessitent une approche globale qui tiendrait compte de toutes les composantes et un large consensus entre les différents acteurs.

Comme tout système, le territoire est régi par le principe de la complexité liée à l'interaction permanente de ses parties (De Rosnay J, 1975 ; Lemoigne J-L 1984). Il est composé de structures (topographique, topologique, économique, sociale, politique, mentale, culturelle, ...) et de sous-systèmes (géosystème, système de représentations, système d'acteurs...), doté de boucles de rétroaction et régi par les contradictions systémiques dans ses rapports avec l'espace et l'environnement qui l'entoure à la fois, « *le territoire est un système complexe qui évolue dans le temps en relation avec la boucle de rétroaction qui lie un ensemble d'acteurs et l'espace géographique qu'ils utilisent aménagent et gèrent* » (Moine A 2010). Il est le lieu de multiples interactions qui le rendent sans cesse complexe compte tenu de l'importance de l'imprévisibilité en dépit des mécanismes d'auto-régulation à l'œuvre dont il est doté et de l'intentionnalité des acteurs qui le composent allant jusqu'à la contrariété et le conflit donnant lieu à des contradictions internes, voire des blocages parfois contrairement aux

systèmes écologiques et biologiques, comme le corps humain, où le rôle des parties et des sous-systèmes est déterminé par les fonctions complémentaires qui leur sont assignées. Ces faits caractéristiques font que le territoire ne se réduit ni à l'appropriation de l'espace, ni à la simple identification.

Le territoire combine trois composantes inséparables qui sont aussi complexes les unes que les autres : l'espace géographique, l'espace socio-politique et l'espace vécu. Il correspond au triangle espace (métrique et sensible), écosystème et société (culture, économie, politique...) où les acteurs jouent un rôle central : Etat, collectivités, société civile, entreprises... (Piot J.Y, 2007, Belhedi A 2023). De l'autre côté, le territoire correspond à la prise en compte de la proximité géo-organisationnelle et le développement de la nouvelle économie géographique (Krugman P, 1995). Enfin, le territoire est dual par essence, il a un aspect rationnel et fonctionnel qui en fait un objet qu'on peut monnayer, posséder et administrer. Il a aussi un aspect émotionnel et affectif qui fait que le territoire est une partie de nous au point où on ne peut guère le séparer du Je ou du Nous. Le territoire est l'espace du « *bien chez soi et bien être ensemble* » (Di Méo G, 2001, p.35) qui assure la socialisation et l'altérité et constitue un bien collectif (Belhedi A, 2006). Comment peut-on développer les territoires sans prendre en compte le trinôme appropriation-appartenance-identité qui fonde la territorialité ? « *Ainsi, les identités fabriquent des territoires et les territoires des identités* » (Muis A-S, 2014). « *Le territoire en tant que système complexe est à la fois lieux, liens et acteurs* » (Talandier M 2023).

La question centrale était au début de nature économique aussi bien pour les pays développés, émergents ou en voie de développement, pour cela le développement socio-économique primait jusqu'au début des années 1960. Ce n'est qu'après, avec la fin du système colonial et la libération de la plupart des pays, que la question de l'aménagement du territoire a commencé à se poser, avec le développement régional puis local qui ont débouché sur le développement durable vers la fin des années 1990 et le développement territorial ensuite (Belhedi A 2016, 2018, 2023). L'aménagement et le développement régional, voire local, relèvent d'un modèle descendant (Top-Down) où l'Etat, décentralisé ou non, tente de réorganiser le territoire national en accordant plus de pouvoir aux échelons infranationaux et ce n'est qu'avec la fin des années 1990 que s'impose le développement territorial.

Si le concept de territoire s'est imposé depuis les années 1980, le développement territorial va s'imposer dès la fin de années 1990 pour exprimer le rôle croissant des acteurs dans la construction sociale et la (re-)composition des territoires d'autant plus que le territoire embrasse toutes les échelles spatiales contrairement aux régions. « *Si les notions de territoire et de développement territorial se répandent actuellement dans le discours social comme dans le discours scientifique, c'est peut-être parce qu'elles évoquent mieux que celle de région le fait que celle-ci est une construction sociale. Un des premiers signes de cette construction qui met en action une dynamique des acteurs sociaux sur un espace, c'est le fait que, pour exister, un territoire doit être nommé. Une fois identifié, un territoire sert de puissant référent dans la formation de l'identité individuelle et sociale en se posant comme l'un des piliers structurants de ces identités, les autres étant sans doute les référents familiaux et professionnels. L'histoire nous montre que ce marquage territorial, s'il est influencé par une certaine lecture des réalités biophysiques, résulte aussi du volontarisme des collectivités humaines et de ce qu'on appelle aujourd'hui leur « projet de territoire ». Les territoires sont ainsi des entités sociospatiales en lien avec les activités humaines sur un espace et ils reflètent donc une démarche de construction politique* » (Jean B 2006, p.465-466).

Avec le développement territorial, on se rend compte de l'importance du territoire, non seulement comme une réalité biophysique matérielle tangible, mais surtout comme une construction socio-historique des acteurs. C'est la problématique centrale qui fonde le développement territorial et mobilise plus d'une discipline. Le territoire constitue en réalité

l'objet et la ressource mais aussi le produit et l'enjeu (Lacour C 2000). Autant, le territoire est un construit beaucoup plus qu'un donné, le développement territorial relève plutôt d'un processus fondé sur l'action des acteurs et la proximité (géographique, organisée et cognitive) et les externalités positives (Leloup F. Maillefert M 2022). Le développement territorial exige en réalité au moins deux composantes : les acteurs et le projet de territoire. Il ne suffit pas seulement de marquer, construire et (ré-)organiser les territoires, il faut les développer. Or le développement qui a été longtemps une valeur universelle, communément admise, une finalité même de toute société moderne, s'est trouvé remis en question quant à sa durabilité depuis quelques décennies. En définitive, le territoire n'est que le produit du développement qui répond aux besoins individuels et collectifs et offre un cadre de vie vivable et durable. « *[Et] le territoire est le produit du développement car ce dernier n'a de sens que s'il fournit, au-delà de la satisfaction des besoins personnels, un cadre de vie valorisant et soutenable, ce qui implique un développement territorial réussi qui correspond à la demande sociale elle-même du développement* » (Jean B, p.466).

III- Le développement territorial

Le concept de *développement territorial* date de la fin des années 1990, il recouvre le développement local ou régional, le développement durable et l'aménagement du territoire et différentes échelles spatiales (Boucetta S 2023). Le passage de l'aménagement du territoire au développement territorial permet de combiner les préoccupations économiques, sociales et environnementales à l'action spatiale. Ce qui caractérise le développement, c'est une démarche plutôt *bottom-up*, la prise de conscience du rôle des acteurs et des facteurs de plus en plus immatériels. Il correspond à un développement différencié avec une spécialisation des espaces, à l'intérieur même des frontières régionales. « *La notion de développement territorial, qui évoque la possibilité d'évolutions plus ou moins autonomes ou indépendantes de celle des nations, voire des régions, s'impose maintenant* » (Torre A, 2015, p.275). Ce qui semble faire consensus, c'est la volonté ou la nécessité de remettre au cœur de la problématique, le territoire avec ses ressources, ses contraintes et ses spécificités matérielles et immatérielles comme les acteurs et leur mode de fonctionnement.

3.1- Le développement territorial, un concept émergent

Le développement territorial rend plus intelligible le développement local et régional et correspond à un changement paradigmatique (Jean B 2006), devient une exigence devant la dissociation croissante entre la croissance et le développement au niveau régional et local. C'est « *une nouvelle manière de concevoir et d'organiser le devenir des territoires par la valorisation de leurs ressources (...). Il est donc, un processus volontariste cherchant à accroître la compétitivité des territoires en impliquant les acteurs dans le cadre d'actions concertées, généralement transversales et souvent à forte dimension spatiale* » (Baudelle G, Guy C, Mérenne-Schoumaker B, 2011, p. 246). C'est « *un processus qui vise à valoriser les ressources et les potentialités d'un territoire, en impliquant les acteurs locaux dans la définition et la mise en œuvre d'un projet commun* » (Boucetta S 2023, p.11).

Il correspond à une intégration conceptuelle et de l'action sociale où le territoire devient lui-même un objet de développement autour d'un projet social qui mobilise les acteurs et l'identification d'un territoire autour d'une stratégie. Il est « *tout processus de mobilisation des acteurs qui aboutit à l'élaboration d'une stratégie d'adaptation aux contraintes extérieures, sur la base d'une identification collective à une culture et à un territoire* » (Pecqueur B, 2005).

Le développement territorial est un paradigme émergent qui vise à maîtriser les facteurs qui influencent les performances économiques des territoires en prenant en compte les différents aspects liés aux territoires (géographiques, économiques, culturels, politiques). Il se concentre sur les processus et les dynamiques de développement ancrés dans les territoires qu'il

identifie, décrit et explique ainsi que leurs impacts sur les collectivités et les acteurs qui les habitent. Il cherche à comprendre comment les acteurs interagissent avec les territoires qu'ils construisent et structurent, tout en étant également influencés par eux. Le concept permet d'adopter une approche multi et interdisciplinaire pour reconnaître l'importance du territoire, considéré non seulement comme une réalité biophysique concrète, mais aussi comme une construction sociale. Philippe Aydalot considère que le développement territorial intègre des éléments sociaux et politiques à l'analyse économique, il propose de rompre avec la logique fonctionnelle de l'organisation économique et de revenir à une vision territoriale, en mettant en valeur les ressources locales et en favorisant la participation de la population pour répondre réellement à ses besoins (Aydalot 1982, p.109). Les « *insuffisances de ce modèle fonctionnel classique ont amené depuis le début des années 1970 à proposer un modèle de développement "territorial"* » (Aydalot Ph 1982, p.108) qui trouve ses origines dans les travaux de Friedmann et de Weaver (1979) et à l'impact des rapports du Club de Rome, de la Fondation suédoise Dag Hammarskjöld (*Un autre développement*), du concept d'éco-développement (Ignacy Sachs) et la montée de la pensée environnementaliste. Le développement territorial « *associe des éléments sociaux et politiques à l'analyse économique* », il préconise la rupture avec la logique économique fonctionnelle et a élaboré les fondements de la théorie du développement territorial (Aydalot Ph 1982, p.109). Le développement territorial se présente comme une rupture dans la pensée socio-politique. Le territoire gagne en importance et constitue une "*ressource active fondamentale*" dans le contexte du développement durable. Il est à la fois une ressource, un enjeu et un produit du développement, la Banque mondiale qualifie désormais le développement territorial de "*nouvelle frontière du développement économique*", ce qui en fait une perspective de réarticulation des connaissances et des territoires, dans une direction compatible avec le progrès de l'humanité.

3.2- Le développement, un processus complexe et long

Le développement est un processus long et complexe qui consiste à créer de la richesse en vue d'assurer le progrès du groupe social et son bien-être, son autonomisation, sa durabilité et son équilibre. De connotation économique d'abord, il finit par englober toute la sphère socio-politique. On peut distinguer au moins cinq composantes : la croissance, le progrès, l'autonomisation, la durabilité et l'équilibre (Belhedi A 2011,2015, 2014 *بالهادي*) :

Il nécessite d'abord la création de la richesse, la croissance soutenue de la production matérielle sans s'y confondre ou s'y réduire sous forme de revenus, salaires, profits et rentes. Ce lien avec la croissance matérielle lui a valu de lui être confondu parfois et de privilégier la dimension économique. La croissance n'est pas suffisante pour initier le développement, elle peut générer des déséquilibres entre activités et territoires.

Cette croissance est de nature à induire les changements sociaux et assurer le progrès social de la collectivité sous forme d'amélioration du niveau et de la qualité de vie, la création des infrastructures et des équipements socio-collectifs permettant une transformation des structures sociales et économiques, le changement des mentalités et des comportements, la maîtrise accrue de la nature, la libération croissante et le bien-être du groupe social. « *Le développement est la combinaison des changements mentaux et sociaux d'une population qui la rendent apte à faire croître, cumulativement et durablement, son produit réel global* » (Perroux F, 1969).

Ce processus est de nature à permettre à la communauté de se prendre en charge à terme, de se libérer des liens de dépendance avec une autonomisation progressive, en termes de pouvoir, de finance. Il s'agit d'un développement endogène ou communautaire assurant l'ancrage territorial du groupe et la maîtrise de sa destinée.

Ce développement doit être durable, c'est-à-dire équitable socialement, efficace économiquement dans un environnement vivable avec une gouvernance permettant la participation de tous les acteurs et des populations concernées.

Enfin, ce développement doit être équilibré dans la mesure du possible, au niveau des activités, des secteurs et des milieux et des territoires et des régions.

Le concept de développement, réduit au début à sa dimension économique, va intégrer progressivement les dimensions sociales et humaines, l'équité, la durabilité et la participation des concernés². L'espace a été pris en compte à travers le développement régional inspiré des travaux de Walter Isard (1960) ou François Perroux (1969) s'appuyant sur la théorie de la base et le modèle de l'équilibre à long terme (Torre A, 2015, p.275). Mais le développement, par essence polarisé et déséquilibré, donne lieu à une divergence éventuelle des territoires (Perroux F 1969, Hirschman 1974, Krugman 1991). Depuis les années 1980, les données locales deviennent dominantes avec les processus productifs, l'innovation et la technologie qui se trouvent derrière le développement des territoires à travers les Systèmes Productifs Localisés ou clusters, les pôles de compétitivité, la proximité et la mobilisation des acteurs et des populations.

3.3- Les composantes du développement territorial

Le terme de développement territorial est récent, beaucoup ont préféré le terme local (Aydalot Ph, 1986 ; Greffe, 2002) ou par le bas (Stöhr et Taylor,1981) exprimant la volonté d'implication des populations et de prise en compte des spécificités locales, allant à l'encontre des politiques macro-économiques décidées par les États et plaquées sur des milieux possédant des ressources et un esprit souvent très divers (Campagne et Pecqueur, 2014) et ont conduit à la mise en œuvre de nombreuses politiques décentralisées. Le développement territorial tire son intérêt de la présence de projets collectifs touchant les territoires et groupant les acteurs et les populations concernées.

Le développement territorial intègre ainsi plus d'une discipline : la géographie, l'économie, la sociologie, la dimension technique... Il ajoute à la notion classique de compétitivité, deux autres problématiques essentielles : l'attractivité et la résilience permettant aux territoires de survivre, se perpétuer et éviter la fuite des populations ou des compétences mais aussi de se développer.

L'innovation et la spécification

L'innovation territoriale est considérée comme le moteur du développement, au point qu'on en fait souvent un marqueur des territoires dynamiques. Elle fait appel à l'inventivité des populations locales, sans être obligatoirement liées à un fort niveau d'industrialisation ou de spécialisation productive. Elle révèle la vitalité des territoires, qui manifestent leur dynamique et leur capacité de renouvellement par la mobilisation des forces locales et l'intelligence territoriale : circuits courts de l'alimentation, traçabilité des produits agricoles, économie solidaire sociale et circulaire... Mais l'innovation n'est pas toujours bien accueillie, elle peut être modifiée ou rejetée et déclencher des conflits. Les différents chemins sont avant tout portés par les projets des acteurs des territoires, qui cherchent à atteindre collectivement leurs propres finalités autodéterminées et dépassent ainsi les seuls critères de croissance économique. A l'origine du projet, se trouve l'innovation qui mobilise des ressources locales ou importées, absorbées et refaçonnées localement. Cette innovation peut être technologique, économique, sociale, institutionnelle et organisationnelle, qui rompt avec les anciens comportements routiniers, reproduisant les pratiques antérieures, souvent avec succès mais sans offrir de

² Legoute J-R, Définir le développement : historique et dimensions d'un concept plurivoque, p.17-18, cité par Boucetta S 2023

nouvelles perspectives. Qu'elle soit coopérative ou conflictuelle, chaque innovation initie un changement de trajectoire, donne lieu à des bifurcations et ouvre de nouveaux chemins (Torre A, 2015, p.284).

Le processus de développement territorial relève avant tout d'une mutation des mentalités, d'un changement des structures économiques et sociales et de la mise en œuvre de projets nouveaux. Fruit de compromis souvent laborieux, parfois longs et rarement égaux, il dépend de la qualité du processus de gouvernance territoriale, qui permet de sélectionner les innovations, consensuelles ou conflictuelles, et de mettre en place les projets pour le futur.

Bien que les activités et les formes varient d'un territoire à l'autre, le développement territorial correspond à plusieurs composantes fondamentales : une territorialisation de l'organisation locale, voire régionale, du développement ; de nouvelles activités économiques basées sur les ressources spécifiques de chaque territoire, une gouvernance territoriale particulière (Campagne et Pecqueur 2014, p.19), la différenciation des territoires les uns des autres par les ressources territoriales, les approches spécifiques et le contexte différent dans la mesure où « *c'est dans la différence précisément que réside, pour les acteurs et les territoires, l'émergence d'un modèle alternatif de développement contrairement au fordisme, c'est l'adaptation différenciée des territoires à la mondialisation en cours qui constitue le fondement même du développement territorial* » (idem, p.21).

Fruit et réponse à la mondialisation ?

On pourrait se demander si la mondialisation n'a pas été à l'origine de la crise des territoires en marge, le développement territorial ne serait-il pas l'alternative créée par l'économie-monde elle-même ? Après l'échec de tout Etat, la mondialisation a placé le local aux devants de la scène avec les ONG, le tissu associatif et le développement territorial comme modèle alternatif de développement, préconisé par les acteurs dans une démarche down-up. A la demande et la consommation de masse du fordisme, succède le post-fordisme qui correspond plutôt à la diversification de la demande et la spécification de la consommation.

Ce modèle repose sur le territoire au lieu des filières, la valorisation des ressources territoriales et la gouvernance territoriale groupant l'Etat, le privé et l'associatif avec la mise en place de politiques publiques spécifiques, la création d'associations territoriales et l'implication des acteurs privés et où la proximité géo-institutionnelle joue un rôle central (Campagne et Pecqueur 2014, Requier-Desjardins D, 1995). Sans proposer de solution standard, universelle ou globale, le développement territorial offre des opportunités de développement des territoires où les acteurs peuvent innover en s'appropriant des ressources spécifiques que recèlent leurs territoires et prendre en charge leur développement. Ce modèle de développement territorial est susceptible de créer un réseau de territoires diversifiés et différents où la coopération pourrait remplacer la concurrence, la complémentarité se substituer à la standardisation et où les solutions sont à la lumière des ressources, spécifiques. Dans ce cadre, le territoire peut contribuer efficacement au développement.

3.4- Le territoire comme f-acteur de développement

Le développement a longtemps négligé la dimension territoriale ce qui a donné lieu à la nouvelle Géographie économique avec les années 1990. Le territoire devient lui-même un facteur de développement à côté des facteurs classiques comme le capital, le travail et la terre. Par sa masse critique permettant d'attirer les entreprises et les promoteurs, voire l'innovation à travers les économies d'échelle, externes et d'agglomération sur la base de la compétitivité et de la labellisation territoriale, le territoire devient, de plus en plus, un facteur de production. Le label provient de l'image territoriale positive créée à travers l'histoire, d'une manière spontanée ou par une action volontaire et programmée de communication territoriale. La combinaison

territoriale des facteurs et des ressources, souvent singulière, devient source de synergie et facteur de développement sur la base de la spécificité territoriale, non transférable et de la proximité géographique, organisationnelle et institutionnelle, donnant lieu à des avantages comparatifs inégalables. La nouvelle économie géographique qui domine avec les travaux de Paul Krugman se présente comme une théorie de la croissance qui intègre le facteur territorial (Davezies L 2023).

Le territoire est loin d'être un simple support matériel ou un découpage quelconque de l'espace. Outre ses données physiques, topologiques et localisationnelles, il est un contenu socio-politique produit par les acteurs. Certains le placent même au niveau d'un co-acteur du développement et non seulement un simple facteur. « *Si le territoire n'est pas un simple réceptacle de politiques sectorielles à exécuter mais un coacteur du développement, la place de ces politiques (c'est-à-dire leur conception, leur mise en œuvre, leur évaluation) doit être revue au service d'une organisation valorisant les ressources territoriales* »³. Avec la mondialisation rampante depuis les années 1980, la décentralisation et le recul de l'Etat, les territoires deviennent en contact direct avec le global, les communautés et les acteurs deviennent des parties prenantes du devenir de leurs territoires. Le territoire constitue, dans sa composante communautaire, un véritable acteur qui détermine les conditions du développement, il y a une véritable *accumulation spatiale* où le capital fixe au long de l'histoire attire le capital libre et mobile (Belhedi 1989, 1992).

Certains parlent de *capital territorial* (Camagni R 2017 ; Camagni et Capello R 2020), un concept emprunté à l'économie territoriale, il associe trois dimensions du système territorial qui constituent le potentiel de développement socio-économique : *les ressources territoriales* matérielles et immatérielles, *le capital relationnel* développé entre les individus dans les démarches de développement, *la gouvernance locale*. Ce système organise les processus de coopération et de décision dans la conception des stratégies de développement et la mise en œuvre des projets de territoire. Ce concept conduit l'analyse géographique à penser l'articulation entre les différentes dimensions du développement territorial : la valorisation de ressources nouvelles, l'institution de réseaux de coopération et la gouvernance de territoires de projets (Lacquement G, Chevalier P, 2016). Dans ces trois dimensions, le système territorial offre des atouts compétitifs qui favorisent les processus d'innovation par les acteurs. Le capital territorial constitue un facteur de développement qui fonde la compétitivité des territoires locaux (Camagni 2006, 2009). Le potentiel de développement territorial s'appuie tout d'abord sur un système d'externalités localisées qui positionnent l'économie locale sur les marchés en termes d'avantages financiers et technologiques. Associé à un système d'activités de production, il forme la dimension économique du système territorial. La seconde dimension se construit sur un système de relations de proximité qui composent le capital social. Les relations entre les agents développent des représentations et des pratiques qui se réfèrent à un système de valeurs partagées au fondement des identités locales. « *Le capital social est défini en termes de réseaux de relations formels et informels qui se tissent entre individus ou encore entre groupes et qui sont mus par la confiance, la présence de normes communes et la réciprocité* » (Gagnon et al., 2008). Enfin, le système territorial fonctionne selon un système de règles et de normes qui, à la faveur de structures partenariales et de réseaux de coopération, définissent un modèle de gouvernance locale. Ces trois dimensions systémiques produisent un ensemble d'actifs localisés qui composent le potentiel de compétitivité économique du territoire. Les actifs localisés sont classés selon leur degré de matérialité et d'innovation et distribués sur une matrice exprimant le potentiel compétitif en distinguant les formes traditionnelles des formes innovantes de valorisation du capital territorial. Ces dernières expriment la capacité des sociétés locales à traduire la proximité géographique et relationnelle en réseau de coopération et d'action

³ Philippe Lacombe, préface de l'ouvrage de Campagne et Pecqueur : *Le développement territorial une réponse émergente à la mondialisation*, 2014, p.10

et à se saisir des éléments immatériels du territoire pour construire et valoriser des ressources spécifiques (Camagni, 2013), le programme LEADER⁴ s'est saisi du concept de capital territorial à des fins opérationnelles de développement (Lacquement G, Chevalier P, 2016).

A côté du capital social, il y a le *capital environnemental ou naturel*, constitué de trois composantes : les ressources renouvelables, les ressources non-renouvelables et les services fournis par les écosystèmes : eau potable, récréation, verdure, paysage (Berkes et Folke 1994). La composante économique s'affirme comme la résultante de l'interaction entre le capital social et le capital environnemental.

Le modèle de développement fonctionnel a négligé les régions et les territoires, « *ces deux grands oubliés du développement* » (Courlet C 2001, Jean B 2006). Le territoire constitue une ressource pour le développement (Lacour C 2000), une « *ressource active fondamentale* » tout en étant réhabilité par la réflexion sur le développement durable, mais « *si « le territoire est une ressource pour le développement », il en est aussi l'enjeu et le produit* » (Jean B 2006). L'échec du modèle fonctionnel classique de développement depuis les années 1970, a conduit à l'émergence du modèle territorial. Au Québec, un Centre de recherche sur le développement territorial (CRDT) a été fondé en 2003 par les quatre universités UQAR, UQAC, UQO et UQAT.

3.5- L'intégration de l'aménagement et du développement

Le développement territorial correspond à l'intégration de deux actions volontaires, au début indépendantes, relatives au développement socio-économique et à l'aménagement de l'espace (Baudelle G et al., 2013). En effet, l'aménagement spatial a eu toujours un volet développementaliste tandis que le développement a toujours une dimension spatiale plus ou moins claire⁵ selon les cas. Il intègre, à la fois, l'aménagement du territoire (les années 1950-1970 en Europe, 1960-1980 en Tunisie), le développement régional (1960-1970) et local (1970-1980). La crise des années 1970, liée à la délocalisation et la montée de la mondialisation, a fait émerger de nouvelles politiques territoriales notamment avec le développement territorial : politique des « pays » en France qui reconnaît la dynamique territoriale créée par les acteurs (Pecqueur B 2005) ou les clusters industriels en Italie qui reconnaît la forme territorialisée de production, montée du local en Tunisie face au désengagement de l'Etat dans les années 1980 et au recul de l'action régionale...

Le développement territorial à une dimension économique prégnante, il s'appuie sur la valorisation des ressources territoriales, la mobilisation des acteurs concernés et l'identification territoriale collective dans un cadre de compétitivité territoriale. Il est à la fois une construction d'acteurs, une stratégie d'adaptation à la mondialisation et une spécialisation sur la base des ressources territoriales. C'est « *une nouvelle manière de concevoir et d'organiser le devenir des territoires par la valorisation de leurs ressources (...). Il est donc, un processus volontariste cherchant à accroître la compétitivité des territoires en impliquant tous les acteurs concernés dans le cadre d'actions concertées, généralement transversales et souvent à forte dimensions spatiales* » (Baudelle G, Guy C et Mérenne Schoumaker B, 2011).

3.6- Territoire des acteurs, acteurs du territoire

⁴ LEADER est l'acronyme de Liaisons entre actions de développement de l'économie rurale, il désigne depuis 1990 le programme d'intervention de l'Union européenne en faveur des zones rurales. Depuis 2007, le programme est intégré au second pilier de la politique agricole commune. Il est reconduit selon des modalités revisitées dans le cadre de la programmation 2014-2020.

⁵ Les perspectives décennales 1962-1971 en Tunisie ont eu un volet régional, le VI plan a consacré un chapitre au développement régional. A deux reprises, l'aménagement du territoire a été associé au Ministère de l'Economie Nationale (les années 1970) et au département du Développement économique (les années 1980).

Le développement territorial se trouve à la rencontre des acteurs ascendants (collectivités) et des acteurs descendants (Etat...). Le concept a permis l'émergence de nouveaux territoires comme les bassins-versants, les « pays » en France, les bassins d'emploi ou de vie, avec des objets et des projets de développement. Le développement territorial embrasse toutes les échelles (locale, régionale et nationale) et tend à se substituer au développement local, voire régional (Pecqueur B 2005), Il peut être défini « *comme tout processus de mobilisation des acteurs qui aboutit à l'élaboration d'une stratégie d'adaptation aux contraintes extérieures, sur la base d'une identification collective à une culture et à un territoire* » (Pecqueur, 2005, p.15). Si l'auteur a parlé avant du développement local en 1989, il estime désormais qu'« *il semble préférable de parler aujourd'hui de développement territorial* » *puisque ce développement ne doit pas être ramené à la seule petite dimension* » (Pecqueur B, 2005, p.14 ; cité par Ferdj Y et al 2023). Si un territoire se développe, c'est qu'il y a des ressources certes, mais surtout la présence d'un projet territorial, une initiative des acteurs qui s'accordent et une population qui participe. Selon Gouttebel (2010) « *le développement territorial est un prolongement et une évolution du développement local* » (cité par Ferdj et al. 2023).

Le territoire devient au cœur de la problématique du développement, avec ses ressources, ses contraintes et ses spécificités matérielles et immatérielles (les acteurs et leur mode de fonctionnement) selon une démarche transversale, décloisonnée et stratégique qui tient compte du contexte économique en exploitant les atouts, réduisant les faiblesses internes profitant des opportunités et faisant face aux menaces externes⁶ selon une démarche plutôt ascendante qui part du territoire (*Bottom-up*) que descendante (*top-down*, initiée au niveau national pour être mise en œuvre au niveau régional ou local). Le développement territorial correspond à la prise de conscience du rôle des acteurs et des facteurs immatériels dans le développement (le territoire, la culture, les réseaux, les mentalités, le patrimoine...). Il exprime le rapport société-territoire, intègre la question de la citoyenneté et se fonde sur la gouvernance.

3.7- Spécification des ressources et dynamiques des territoires

Le développement territorial repose sur la dynamique de « spécification » des ressources par un ensemble d'acteurs constitué en « territoires », reprenant le concept de développement endogène « Bottom-up » sur la base de la proximité géo-institutionnelle où l'Etat est nécessaire mais non suffisant à l'action publique territoriale (Pecqueur B, 2005), les autres acteurs se trouvent au centre du projet et du processus. Krugman P (1995) parle d'externalités locales « *Local external economies* » comme les clusters, les Systèmes productifs localisés (SPL) ou les Systèmes agro-alimentaires localisés (SYAL). A la compétition des entreprises, se substitue celle des territoires sur la base des spécificités de ressources propres non transférables (labellisation, AOC, ...), toujours ré-inventées, non valuées mais hautement recherchées où la spécificité, et non la concurrence sur les mêmes facteurs, devient la base (Pecqueur 2005). Le développement territorial est une construction d'acteurs qui repose sur la territorialisation, la spécification, l'ancrage territorial, la proximité géo-institutionnelle et l'identité.

Le développement territorial repose sur l'identité et les potentialités qui constituent des facteurs de différenciation et des ressources à valoriser. La force du territoire repose sur ce qui l'individualise et le spécifie vis-à-vis d'autres espaces et le rend unique. L'identité, la culture, les mentalités, les métropoles, le patrimoine naturel et culturel, les créneaux, le label, le paysage, les réseaux ou le système territorial d'acteurs (STA) constituent autant de ressources spécifiques différenciées, ré-inventables et mobilisables à la fois. Pecqueur (2005) distingue les actifs et les ressources génériques et spécifiques. Ce sont ces derniers qui fondent le

⁶ D'où le recours à l'analyse AFOM (Atouts-Faiblesses-Opportunités-Menaces), cf. Schmidt E. & Jungers C, 2004

développement territorial : les actifs spécifiques qui ont un coût de réaffectation (main d'œuvre qualifiée, capital investi, équipements...) et les ressources non transférables : métiers, culture d'entreprise, mentalités, réseaux, ressources naturelles (Belhedi A, 2016, 2018). Le concept est loin d'être une recette applicable à tous les territoires, c'est plutôt une démarche à adopter (Campagne P, Pecqueur B, 2014), la démarche est transférable, mais pas les recettes.

Actifs et ressources génériques et spécifiques

	Actifs	Ressources
Génériques	Capital, Main d'œuvre, Matières premières, Ubiquité, Transférabilité	Chômage, Epargne, Banques de données, Gisement non exploités (pétrole...), nature... Ressources potentielles
Spécifiques	Main d'œuvre qualifiée, Capital investi, Equipements, Logiciels... Coût de réaffectation	Réciprocité, Métiers, Culture d'entreprise, Appartenance à un lieu, Mentalité, paysage... Combinaison de stratégies d'acteurs non transférables

Source : Pecqueur B, 2005.

« *Le principal facteur de différenciation des espaces ne peut résulter ni du prix relatif des facteurs ni des coûts de transport, mais de l'offre potentielle d'actifs ou de ressources spécifiques* » (Colletis G, Pecqueur B, 1993). Seules les ressources spécifiques permettent au territoire de se différencier et de se démarquer par rapport aux autres territoires, en attribuant à ce type de ressources un statut territorial. « *La ressource territoriale ne préexiste pas au territoire* » (Lajarge, Pecqueur, Landel et Lardon 2012, p.7), c'est une caractéristique construite, avec et par le territoire, à travers la coordination des acteurs, elle se voit élargie au-delà de son caractère marchand, de nouveaux objets sont désormais intégrés dans la qualification de la ressource territoriale en l'occurrence les ressources naturelles, patrimoine historique et patrimoine culturel (Botti, Peypoch & Solonandrasana 2013) ou le paysage.

La ressource territoriale permet de constater l'importance de la mobilisation des ressources locales par les acteurs d'un territoire dans la construction d'un projet de développement. Son processus d'élaboration s'appuie en effet sur un panier de richesses dont certaines sont valorisées par la patrimonialisation. Complétée d'une organisation spécifique des acteurs, elle constitue un élément favorisant l'intégration du développement durable dans les projets locaux (Grenouillet R-M 2015).

Le patrimoine territorial constitue le fondement du développement comme le paysage ou les ressources spécifiques. Le paysage peut être une ressource territoriale spécifique à la fois identitaire et projective, associant la conservation et la requalification (Peyrache-Gadeau V et Perron L, 2010). Le paysage marque fortement l'identité du territoire, intègre l'environnement et renforce la spécificité. Les ressources sont spécifiques à travers leur ancrage spatial et leur caractère difficilement reproductible et transposable (Colletis, Pecqueur, 1995, 2001), territoire et ressource se co-construisent. Les notions de ressource territoriale et de patrimoine territorial permettent de comprendre le processus de construction du territoire et d'analyser la pertinence des politiques publiques locales qui s'y rattachent. La ressource territoriale trouve sa place dans une relecture de la mondialisation et de son corollaire, la proximité géographique. La notion d'attractivité est devenue centrale et l'action publique ne peut plus se limiter aux facteurs génériques classiques de localisation. Le patrimoine territorial constitue « *un gage de pérennité/plasticité des trajectoires territoriales reliant le passé et l'avenir des territoires à travers la transformation de ses ressources par les acteurs, au gré de leur recombinaison, voire de leur création* » (Colletis G, Pecqueur B, 2018), éclaire la théorie de l'économie des proximités et articule la spécification avec les ressources territoriales dans le contexte de mondialisation pour mettre en relief le poids de la proximité géographique (Pecqueur B 2018).

Colletis et Pecqueur (1993) ont dès 1993 proposé la notion de spécificité et la distinction entre une ressource qui existe à l'état latent ou virtuel et sa valorisation ou révélation sous forme

d'actif. Ils ont montré dans un article récent (2018) comment la notion de ressource/actif spécifique est plus que jamais un outil méthodologique fécond pour appréhender les enjeux de la mondialisation et de son corollaire la territorialisation des processus productifs, fondée sur l'approfondissement de la diversité (des trajectoires socio-économiques des différents espaces et territoires, des « modèles » productifs, ...) que sur une supposée tendance générale à l'homogénéisation (qui peut s'exprimer cependant dans la production de telle ou telle norme). L'actif est constitué des facteurs « en activité », alors que les ressources sont des facteurs à exploiter, organiser ou révéler. Elles constituent une réserve, un potentiel latent ou virtuel qui peut se transformer en actif si les conditions de production ou de création de technologie le permettent (Hirschman 1986). Les actifs ou les ressources peuvent être *génériques* dont la valeur est indépendante des processus de production ou du contexte géographique dans lequel ils s'inscrivent. Ils peuvent également être *spécifiques*, dont la valeur est entièrement dépendante des processus de production ou du contexte géographique dans lequel ils s'inscrivent. La dynamique de développement économique territorial passe par la « *spécification des actifs* », elle permet de passer de l'actif générique à l'actif spécifique, l'actif s'enrichit de la valeur du contexte territorial.

La ressource territoriale peut être définie à partir de ses caractéristiques. C'est une richesse qui résulte de la construction /combinaison de la volonté et des activités humaines. La ressource devient un actif dès qu'elle est mobilisée comme l'eau, les matières premières... Elle a quatre caractéristiques : la spécificité, la potentialité, le caractère voilé, la renouvelabilité (Colletis et Pecqueur 2018, p. 998-999). La *spécificité* nous fait penser au « terroir » qui résulte d'une longue histoire de pratiques de valorisation des contraintes physiques et des externalités positives. Le territoire constitue un espace construit par les acteurs, se structure avec un projet de développement et se superpose souvent à un pavage spatial politico-administratif. La *potentialité* fait que la ressource territoriale existe sous forme d'un gisement (charbon...) qui doit subir une « métamorphose » pour passer à l'état d'actif valorisable (une mine). Une ressource non révélée n'existerait pas, les acteurs sont importants pour révéler et valoriser la ressource. La ressource est voilée, le diagnostic permet de déterminer le problème à résoudre et révéler les ressources, l'intentionnalité des acteurs est importante (Gumuchian *et al.* 2003) dans le dévoilement inattendu, la serendipité⁷ de la ressource à la suite d'un processus collectif de production de représentations partagées du territoire et de ses ressources. Enfin la ressource territoriale est un composé de volonté, d'imagination créative et de processus d'innovation. Elle est a priori « inépuisable » mais les processus qui la font exister peuvent s'affaiblir et disparaître et la ressource se banaliser. Une culture peut bénéficier d'une rente de qualité, mais sans régulation son extension peut entraîner une surproduction et la quasi-disparition de la rente. « *La ressource territoriale ne « s'exploite » pas elle s'active... Elle n'est pas épuisable car elle se renouvelle à travers son usage* » (Colletis et Pecqueur 2018, p.999). Elle relève de la patrimonialisation, dont la pérennisation exige un renouvellement de la politique publique.

Dans de nombreux territoires, la production matérielle (industrielles, agricoles) n'est plus compétitive en termes de gains ou de coûts et des facteurs génériques. Il s'agit de mettre en œuvre une stratégie de spécification pour se maintenir. « *Le maintien d'un certain niveau de développement avec des productions génériques n'est plus possible. Il s'agit donc pour ces territoires de développer des stratégies de spécificité, à l'instar des produits labellisés (type AOP, IGP, etc.) ou incluant des savoir-faire spécifiques* » (Colletis et Pecqueur 2018, p.1000). Mais il ne suffit pas de dévoiler une ressource territoriale pour qu'elle produise les effets escomptés de développement sans une gouvernance territoriale appropriée et d'une politique

⁷ Capacité et aptitude à faire par hasard une découverte inattendue et à en saisir l'utilité (scientifique, pratique, économique...)

publique chaque fois renouvelée dans son esprit comme dans son contenu, « *la ressource ne peut se territorialiser et le territoire ne parvient pas à se ressourcer* » (Colletis et Pecqueur 2018, p.1000). Ainsi, « *la ressource territoriale ne préexiste pas au territoire mais se construit avec et dans le territoire* » (Colletis et Pecqueur 2018, p.1000).

La ressource territoriale renvoie aux théories de la valeur qui donnent sens au produit de l'activité des hommes, dépassant la combinaison des facteurs classiques de production (main d'œuvre, capital, richesses naturelles...). Elle dépasse la ressource donnée dont la présence ne suffit pas pour se développer, les espaces démunis sont-ils condamnés à ne pas se développer ? La ressource territoriale fait sortir la question du développement d'une certaine fatalité, et présente de nombreux avantages (Colletis et Pecqueur 2018 p1000-1001). Le concept permet d'articuler le passé (le patrimoine) et l'avenir : l'accès et l'activation de ce patrimoine pour résoudre un problème et construire un projet de territoire.

La mondialisation a tendance à privilégier la mobilité des facteurs qui accroît leur rémunération avec 4 facteurs (capital financier, capital productif, travail qualifié, travail non qualifié) et débouchant sur un développement inégal, le travail spécifique peut par contre être attractif. L'internationalisation, comme ouverture, impose aux économies un objectif de compétitivité, tandis que la mondialisation suggère un objectif d'attractivité. « *Pour une économie nationale ou un territoire, l'enjeu devient désormais d'attirer et retenir les facteurs les plus mobiles* » (Colletis et Pecqueur 2018, p.1003). Les auteurs distinguent deux formes d'attractivité : l'attractivité basse sur la base de l'offre de localisation à coûts compétitifs et l'attractivité haute fondée sur un processus permanent de spécification et une forte proximité institutionnelle. A ce niveau, la proximité joue pleinement sous ses trois formes : La proximité géographique réduit les coûts et facilite le face-à-face, la proximité organisationnelle d'acteurs détenant des actifs (compétences) complémentaires et la proximité institutionnelle résultant d'une forte densité de relations entre les acteurs du territoire, densité basée sur des valeurs, un sentiment d'appartenance et des relations de confiance (Colletis et Pecqueur 2018, p.1005).

Le patrimoine territorial constitue un fondement du développement territorial, chaque acteur peut utiliser le patrimoine territorial dans des combinaisons nouvelles sans se l'approprier. L'aptitude du territoire à recombinaison et créer des ressources nouvelles constitue le corollaire de la capacité d'innovation sociale des acteurs du territoire. Cette aptitude est liée au patrimoine territorial et aux politiques publiques qui favorisent de tels processus.

Le développement territorial se trouve souvent compris comme un développement économique fondé sur les ressources locales, « *le développement territorial a été considéré, depuis quelques décennies, comme une réponse à la mondialisation des zones marginales par le biais de la spécification des produits et la création d'une qualité territoriale qui permet de contourner la question du manque de compétitivité-prix de certains territoires* (Campagne P, et Pecqueur B, 2014 ; Torre A, 2015). Ce type de développement fait appel alors à l'organisation des acteurs d'un territoire autour d'un projet commun pour son développement en identifiant les ressources propres au territoire et en procédant à leur activation à travers l'action collective et dans le cadre d'une vision commune » (Elloumi M 2019) avec la mobilisation des formes d'organisation, traditionnelles ou nouvelles, comme la société civile et les ONG nationales et internationales.

3.8- La nature du développement

Le développement territorial se trouve partagé entre un développement local-sectoriel et un développement global local ou régional dans un cadre compétitif et un développement global qui embrasse l'ensemble du territoire. De l'autre, un développement productif ou humain ?

3.8.1- Développement local et sectoriel et développement territorial

Une confusion subsiste cependant quant à l'articulation du développement territorial au développement local. Pour certains, il s'agit simplement d'un développement local articulé sur des ressources territoriales à la recherche d'une compétitivité et d'une valorisation de produits spécifiques, le territorial prend la relève du local. C'est le cas de nombreux économistes (Campagnes P, Pecqueur B, 2014, Pecqueur B, 2005 ; Elloumi M, 2019, Torre A, 2015, Labiadh I, 2016 ...). *« Si l'on parlait, il y a quinze ans, de développement local, il semble préférable de parler aujourd'hui de développement territorial puisque ce développement ne doit pas être ramené à la seule petite dimension. Le local tel que nous l'entendions n'est pas localiste, nous lui substituerons donc le terme de territorial »* (Pecqueur B 2005). Le développement territorial *« fonctionnerait comme une résurgence des rapports de production précapitalistes revalidés par les pratiques, et renouvelés par les dynamiques territoriales »*. Il *« repose sur un système local d'acteurs qui suppose un territoire construit et s'appuie sur le principe de spécification »*, il serait selon Pecqueur (2005) approprié aux pays du Sud sous certaines conditions, mais la crise des périphéries urbaines en occident fait que de nombreuses villes se sont inscrites aussi dans cette problématique. Elloumi (2019) présente plusieurs exemples menés par les pouvoirs publics avec le soutien des ONG et de la Société civile dont on peut citer :

- La labellisation des produits de terroirs pour une meilleure valorisation sur le marché : On y trouve l'Appellation d'origine contrôlée (AOC) de deux produits en dehors de la production du vin (7) : les figues de Djebba et l'huile d'olive de Téboursouk, 5 Indications de provenance (IP) : Grenades de Gabès, Pommes de Sbiba, Huile d'olive de Monastir, Deglat Nour, La menthe d'El Ferch. Les projets restent cependant limités et affrontent des problèmes d'irrigation, de diversification et de valorisation.

- L'agriculture biologique : notamment celle de l'huile d'olive et des dattes mais elle reste orientée vers l'exportation et dominée par les commerçants.

- Les projets de développement territorial avec un panier de biens : le projet « Initiative Rurale en Zones Difficiles » (IRZOD) à Béni Khédèche touchant les ksours, les jessours, l'artisanat, les produits agricoles (figues sèches, ...) et le tourisme patrimonial (Labiadh I, 2016).

- Jemna : le développement territorial et l'économie sociale et solidaire ou la remise en cause de l'autorité de l'État ? La gestion de l'oasis par l'association s'est traduite par une nette amélioration du chiffre d'affaire réalisé par la commercialisation de la récolte vendue lors d'une vente aux enchères publiques. L'association a réservé une part des recettes pour améliorer l'infrastructure sociale dans le village de Jemna : construction d'un marché couvert, d'une salle de sport, soutien à des associations, etc. (Kerrou M 2021). Cette expérience a donné lieu par la suite à la loi de l'économie sociale et solidaire qui est restée en sans suite notable.

Au Maroc, le tourisme a fortement marqué le développement territorial de la ville de Marrakech qui constitue la première destination touristique au Maroc. Bien qu'il apporte des avantages économiques, il pose des défis sociaux et environnementaux qui nécessitent une approche intégrée, la participation des acteurs territoriaux et la préservation de l'identité culturelle : 6% de l'oasis sont hybridés, l'habitat spontané s'étend, et le tourisme résidentiel est vécu comme une invasion tandis que la population locale se trouve souvent exclue (Rafik, 2023). Le développement territorial repose sur « le projet de territoire » en rupture avec l'approche sectorielle et centralisée, il consiste à mettre en place des projets définis sur la base de deux principes fondamentaux : la vocation et l'identité et s'appuie sur la participation de l'ensemble des acteurs concernés à toutes les étapes du projet (Akhayad I, 2023).

En Europe et au Canada, les territoires ruraux et périphériques des métropoles se trouvent fragilisés et soumis à de fortes pressions alors qu'ils offrent une qualité de vie et un bien-être grâce à l'accès à la nature et aux ressources clés à courte distance (eau, alimentation, etc.) et aux relations de proximité et de coopération contribuant à la cohésion sociale. Les atouts offerts par les grands centres sont de plus en plus réduits par de nombreuses contraintes qui

érodent leur attractivité résidentielle et économique, notamment lors de la pandémie du Covid-19 (Belhedi A 2022). De nombreuses petites et moyennes villes tentent de définir de nouvelles approches de développement en s'appuyant sur leurs ressources distinctives (Janin et al., 2015 ; Gumuchian & Pecqueur, 2007 ; Colletis & Pecqueur, 2018), en engageant des actions innovantes dans le cadre de planifications spatiales stratégiques, à la fois créatives, participatives et intégrées. De nouveaux outils innovants de structuration et de gestion des relations avec les grands centres urbains tentent de contribuer à un développement territorial mieux articulé et concerté. C'est le cas par exemple des Contrats de réciprocité entre métropoles et intercommunalités rurales ou périphériques en France, ou le rôle essentiel joué par les Municipalités Régionales de Comté (MRC) au Québec.

3.8.2- L'échelle spatiale : local ou régional ?

Le développement territorial se confond souvent avec le développement local, voire régional. Un rapport de l'OCDE (2019) porte pour titre le développement territorial alors qu'il s'agit plutôt du développement régional. En dépit du mouvement de décentralisation entamé dès les années 1980, où la responsabilité du développement régional et local est de plus en plus confiée aux collectivités territoriales correspondantes, une confusion demeure toujours, développement local et régional n'ont pas toujours le même sens pour tout le monde, le développement territorial englobe implicitement le régional et le local (Davezies L 2023, p.59).

3.8.3- Développement productif ou développement humain ?

Le développement concerne pour les uns le développement productif à travers la création des richesses (PIB/hab, PIB/emploi...), pour d'autres c'est plutôt le développement humain qui se trouve privilégié (Revenu/hab, santé sociale de la population), les indicateurs utilisés sont différents. Mais peut-on parler de développement humain sans création de richesse même si on a tendance depuis quelques décennies à privilégier les indicateurs de développement humain (IDH, IPH...)?

Si le PIB alimente la totalité du revenu au niveau national, ce n'est pas le cas au niveau infranational : la géographie du PIB est différente de celle du revenu, en France les dépenses publiques et sociales représentent 57% du PIB, l'Ile de France génère 31% du PIB mais ne reçoit que 22% du revenu disponible brut des ménages, il y a même une relation inverse entre le RDB et le PIB en USA et en Europe et on continue à privilégier le PIB ? Les régions riches concentrent davantage la croissance en Europe depuis quelques décennies (Paris, Londres, Bavière et Stuttgart, la Lombardie, Madrid et Catalogne...) tandis que le coefficient de variation augmente.

Les actions de développement territorial sont à la fois difficiles à mettre en place dans les régions qui manquent du minimum d'équipement et dans lesquelles les besoins en emploi et en action de développement sont importants, elles posent la question de gouvernance et la nature des institutions à mettre en place. Le développement territorial a souvent une connotation locale et sectorielle privilégiant un territoire local ou une activité donnée comme l'agriculture, l'artisanat, le tourisme, voire la culture (Tobelem J-M, 2023). Les actions restent sélectives, fondés sur un produit, orientées par les prix et la dimension économique, tournées vers l'exportation et extraverties, souvent initiées de l'extérieur et incapables d'amorcer un développement territorial significatif, « [...] ces projets restent dominés par une approche sectorielle, en portant leur action sur un produit, par leur orientation extravertie renforçant la dépendance vis-à-vis des marchés extérieurs et n'arrivent pas à faire émerger un développement territorial significatif et durable » (Elloumi M, 2019).

3.8.4- Développement localisé vs développement endogène global

Ce développement localisé, bien conduit, pourrait déboucher à long terme sur un développement global. Plusieurs modèles spatiaux se présentent dans le développement territorial avec l'émergence de polarités spécifiques (Districts, milieux innovateurs, pôles de compétitivité, technopoles, SPL, SYAL, clusters, ...), le poids croissant de la métropolisation comme processus spatio-économico-technique, enfin la mise en réseaux (Baudelle G et al., 2013) dans la mesure où le territoire est un ensemble de lieux inter-reliés. Cette polarité mise en réseau, même limitée, finirait par créer à terme une synergie territoriale et une mise en réseau des différents territoires et acteurs pour entraîner des territoires plus vastes à l'échelle locale, régionale, voire nationale. D'autres chercheurs voient cependant que le développement territorial embrasse l'ensemble du territoire, impliquant les différentes sphères et mobilisant tous les acteurs dans une stratégie territoriale globale au niveau local, régional dans le cadre de stratégie globale de développement. Il correspondrait à la combinaison du développement économique avec l'aménagement du territoire en privilégiant le niveau local et régional (Belhedi A 2016, 2018). Dans tous les cas de figure, le développement durable constitue la finalité ultime du développement territorial qui s'appuie sur la gouvernance, une forme d'organisation facilitant la compréhension et la coopération entre acteurs, considérée comme le 4^{ème} pilier, l'ingénierie (diagnostic territorial, prospective, contractualisation, évaluation) et l'intelligence territoriales : la science dont l'objet est le développement durable des territoires et dont le sujet est la communauté territoriale (Belhedi A 2016, 2018, 2023).

Le développement territorial exprime « *l'importance du local dans un monde qui se globalise* » selon Pecqueur B (2005) qui parle de « *tournant territorial* » de l'économie globale et de « *développement territorialisé* » (2006) où on passe d'une logique de firme à celle du territoire, des avantages comparatifs aux avantages différenciatifs, de la compétitivité à l'attractivité, plutôt haute, basée sur la spécification et la proximité géo-institutionnelle. La mise en pratique pose cependant plusieurs défis.

3.9- Repenser le développement territorial ?

Le développement territorial dépend beaucoup plus des revenus générés ou attirés que de l'emploi ou de la population, paramètres souvent utilisés faute de données sur les revenus. Les travaux menés sur les pays développés, USA, Europe et notamment la France, ont montré qu'il est plus résidentiel que productif suite à la présence de revenus générés par les transferts sociaux, les services publics, le tourisme et la mobilité ce qui fait que la théorie de la base, une fois revisitée, constitue un outil d'analyse assez pertinent conduisant à dissocier le PIB du revenu « *Le développement des territoires dépendrait, non pas de la richesse qu'ils créent (la « croissance locale »), mais des revenus (i) qu'ils captent (ou revenus « basiques » comprenant la production, bien sûr) et (ii) de leur circulation dans les territoires (consommation)* » (Talandier M, Davezies L 2009). Cette distinction explique le découplage et la déconnexion entre croissance-développement des territoires depuis les années 1980 et le fait que certains se classent bien au niveau des revenus attirés contrairement à leur PIB et leur base productive, « *ce sont les territoires les moins productifs qui connaissent aujourd'hui les meilleures performances de développement territorial !* » (Idem). D'autre part, ce qui est bon pour les territoires ne l'est pas forcément pour l'ensemble du pays, ce qui donne une place privilégiée à l'aménageur pour cadrer ce développement territorial qui a tendance à émerger d'un peu partout. L'économie territoriale est dominée par la géographie de la localisation des facteurs de production ou « *la contribution du facteur spatial à la création de richesses* » (idem, p.47). Le territoire peut être conçu comme un état ou un processus, un facteur de production (croissance) ou un cadre de vie (développement). Comme processus, le développement est plutôt une mobilisation d'acteurs autour d'un projet qui nécessite gouvernance, privilégiant le qualitatif. On a là deux approches différentes. « *Développement comme état* » ou « *développement comme processus* » sont deux acceptions complémentaires, deux acceptions qui s'affrontent aussi

parfois » (idem p.49). Le territoire, comme construit, conduit à la ressource territoriale qui fonde le développement territorial mais la capacité productive d'un territoire ne suffit pas pour assurer le développement. La théorie de la base revisitée, appuyée sur les revenus, permet de comprendre le développement territorial comme processus. On distingue 4 types de revenus basiques : privés (revenus issus de la contrepartie marchande des ventes de biens et services à l'extérieur du territoire) ; publics (salaires des fonctionnaires versés l'État) ; sociaux (transferts sociaux : prestations, chômage, minima sociaux, remboursements de soins de santé) et résidentiels (revenus extérieurs captés grâce à la résidence et à la présence de certains agents, à savoir les retraités, les migrants alternants, les touristes). La base résidentielle représente 50% des aires urbaines contre 25% pour la base privée ce qui privilégie la consommation et la demande beaucoup plus que la production et l'offre. On peut citer le tourisme, les pensions de retraite, les migrations alternantes, les transferts publics et sociaux... (Davezies 2003, cité par Talandier, Davezies 2009). La théorie de la base économique se trouve revisitée et le revenu constitue un indicateur plus pertinent que l'emploi sur la base des activités, voire de ressources non marchandes (climat, patrimoine, paysage...) génératrices de revenus extérieurs. Il semble qu'à la concentration de la production correspond une réduction des déséquilibres liée à l'économie résidentielle.

3.10- Les moteurs du développement territorial : production, gouvernance et innovation

Deux processus constituent les moteurs du développement territorial : les processus de production et les processus de gouvernance qui jouent un rôle central dans la mise en place des mécanismes de développement territorial et les modalités de création des innovations territoriales de différentes natures (technologiques, organisationnelles, sociales et institutionnelles). Le développement territorial se trouve porté par les processus de production. « *Se développer, c'est d'abord produire* » (Torre A 2018, p.715) avec un ancrage territorial et un rôle central des innovations dont les niches donnent lieu aux SPL et aux clusters. Le développement recouvre aussi les changements mentaux et sociaux des populations, ainsi que les évolutions des structures institutionnelles, d'où la centralité de la gouvernance territoriale.

A la source, on trouve les innovations territoriales qui sont liées à la production et à la gouvernance qui conduisent à inventer les formes, les instances et les représentations des différents acteurs territoriaux, le conflit d'acteurs peut être considéré parfois comme une source d'innovation des solutions. Les innovations technologiques (nouveaux processus de production, nouvelle technologie...) et organisationnelles (circuits courts, processus de recyclage...) ont pour origine l'invention et sont produites par la coopération/compétition : la coopération (Brandenburger, Nalebuff 1996). Les innovations sociales (crèches partagées, épiceries solidaires, microfinance solidaire, laboratoires d'idées...) et institutionnelles (structures de gouvernance, comités du débat public...) ont pour origine les nouveaux projets et sont produites par la concertation et le conflit (Torre A 2018, p.726). Les ressources spécifiques jouent un rôle fondamental dans ce processus de développement en générant de l'innovation territoriale par leur consommation sur place (tourisme...) ou leur transport (produits d'origine, avec forte spécification...), elles contribuent aux processus de développement (Campagne et Pecqueur 2014).

Conclusion

Le développement territorial interroge le territoire dans sa globalité qui devient à la fois un facteur, un acteur et un objet du développement, implique la participation de tous les acteurs à travers le partage de l'information et la démarche contractuelle de l'action territoriale pour co-(re-)construire les territoires de demain. Le développement territorial est une co-construction territoriale négociée et partagée où la gouvernance territoriale implique les citoyens et ne se

limite guère à un cercle restreint d'élus, experts, décideurs, politiques, acteurs, techniciens. La complexité du territoire fait qu'il s'appuie sur une approche systémique.

Il constitue une démarche intégrée et intégratrice qui combine, à la fois, la dimension spatiale et la dimension sociopolitique, l'aménagement du territoire et le développement socio-économique. Il représente un modèle de développement qui repose sur la dynamique de spécification des ressources territoriales par un l'ensemble des acteurs et renouvelle le développement par le bas, endogène, à travers la proximité géo-institutionnelle. Cette dynamique, loin d'être spontanée, nécessite l'action publique territorialisée pour l'initier sans se réduire à l'action de l'Etat. Enfin le développement territorial est susceptible de constituer une solution à la globalisation à l'œuvre et aux effets de sous-développement et de marginalisation de nombreux espaces (Pecqueur B 2006, Campagne P et Pecqueur B 2014). Deux questions se posent, son articulation avec la mondialisation et sa capacité à s'appliquer aux territoires dominés par le modèle générique, sans possibilité de spécification de ressources (Pecqueur B 2005), ce qui est le cas d'une bonne partie des territoires.

Le territoire est devenu la clé indispensable d'analyse, de lecture des dynamiques contemporaines et de l'action publique mais aussi le moyen pour les communautés territoriales pour se confirmer et s'affirmer tandis que le développement territorial concrétise le mot d'ordre « *penser global, agir local* » dans un monde qui se globalise davantage.

Avec la mondialisation, contrairement aux entreprises ou aux pays, les territoires rivalisent sur le marché international sur la base d'un principe d'avantage absolu et non d'avantage comparatif. Beaucoup plus que par le passé, les territoires moins bien placés risquent l'exclusion et le déclin notamment dans une phase où les facteurs cognitifs et immatériels sont plus que jamais incontournables, d'où la nécessité d'une stratégie de développement territorial (Camagni R 2006), à la fois intégrée et intégratrice. Aujourd'hui, les besoins des habitants sont considérés comme des demandes potentielles que les territoires doivent formuler et participer à trouver des réponses adaptées. En acceptant le développement territorial comme un modèle d'intervention pertinent, l'État reconnaît de plus en plus aux territoires une certaine légitimité à travers la décentralisation et le développement communautaire. Les collectifs admis deviennent des institutions politiques compétentes pour représenter une demande sociale réelle et satisfaire son développement.

L'analyse des dynamiques de développement reste en grande partie le fait des sciences économiques au profit de la croissance, les sphères spatiale, sociale et environnementale sont souvent réduites, voire occultées. Le paradigme de développement territorial constitue un cadre interprétatif pertinent pour mieux comprendre les liens du social et de l'environnement (Gagnon, 2002; Theys, 2002), s'appuie sur les notions de capital social (Putman, 2001; Portes, 1988) et de capital environnemental (Costanza et al., 1997). Le concept de « connectivité civile », exprime à son tour la présence de capital social dans une communauté. « *Comprendre les interactions à l'œuvre entre les sphères du social, de l'environnement, de l'économie et du territoire - tout comme d'ailleurs entre les disciplines et les champs de recherche - est un défi scientifique d'envergure* ». (Gagnon Ch et al. 2008). On parle déjà de développement territorial durable (DTD) et viable (DTV), des adjectifs dont l'ajout dit tant. Enfin, le développement territorial n'est nullement un processus spontané, la gouvernance territoriale constitue la clé d'une telle dynamique et permet la bonne articulation de toutes les composantes, les dimensions et les sphères mais ne peut être efficace qu'à condition de s'appuyer sur un ancrage territorial fort, rester attentif aux évolutions de l'environnement (Chabaud D, Maurand-Valet A 2016), être inventif et innovant et mobiliser les différents types de capitaux : territorial, social, relationnel, environnemental, patrimonial pour réaliser un projet territorial. Deux préalables se présentent toutefois : il s'agit d'abord de territorialiser l'espace : décentraliser les services publics, mettre en place les collectivités territoriales, créer les instances et les procédures du partage, du dialogue, de la co-construction et de la gouvernance. Il s'agit aussi d'identifier et

mobiliser les ressources et les actifs territoriaux d'un côté, les acteurs prêts à négocier, cohabiter et coopérer de l'autre.

Bibliographie

- Akhayad I, 2023, « Le Développement durable et la Gouvernance territoriale ». مجلة قراءات علمية للأبحاث والدراسات. القانونية والإدارية، العدد السادس، ص ص 240-270، المغرب.
- Anthéaume B, Giraut F (dir.), 2005, Le territoire est mort, vive les territoires ! Une (re)fabrication au nom du développement. Nouvelle édition [en ligne]. Marseille, IRD Editions, généré le 10 juin 2023, DOI : <https://doi.org/104000/books.irdeditions.3369>
- Aydalet Ph, 1982 [1985], *Économie régionale et urbaine*. Paris, Économica, pp:90-150.
- Aydalet P et GREMI, 1986, *Milieus innovateurs en Europe*. Gremi, Paris.
- Baudelle G, Guy C, Mérenne-Schoumaker B, 2011 [2013], *Le développement territorial en Europe. Concepts, enjeux et débats*. Presses Universitaires de Rennes, Coll. Didactique Géographie, France, 281p.
- Belhedi A, 2003, « Les acteurs et l'espace ». Communication au sein du Laboratoire Dynamique et planification Spatiales (DPS), novembre 2002, ronéo, 15p. https://www.academia.edu/6356353/Les_acteurs_et_lespace
- Belhedi A, 2006, « Territoires, appartenances et identification. Quelques exemples à partir du cas tunisien ». *L'espace Géographique*, n°4, pp:308-314.
- Belhedi A, 2011 [2012], « Le développement régional. Problématique, objectifs et principes ». Communication dans la Journée Géographique de l'AGT : *Le développement régional. Approches géographiques*. 19 mars 2011, FSHS Université de Tunis. Publié dans *La fracture territoriale*. 2012. Editions Wassiti, Coll. Ibraz.
- Belhedi A, 2015, « La dimension géo-stratégique de la région ». *Echos*, n) 12
- Belhedi A, [2016] 2017, « Territoire, développement territorial, géogouvernance ». Communication au Colloque international « *Communication et gouvernance territoriales* », FSEG Mahdia, IRA, ISG Gabes, Univ Sophia Antipolis, Univ de Toulon. Mahdia 3-5 avril 2016, pp.3-16, in *Actes du Colloque International du Collectif de Recherche « Langages, objets, territoires et hospitalités ». Gouvernance et communication territoriales*. 7-9 avril 2016. Meyer V, Sghaier M, Farhat A Henchiri J, Ben Slymen S (dir). Mahdia (Tunisie). *Revue des Régions Arides*, Institut des Régions Arides (IRA), Mednine, 40 (2/2016), 593p. (paru le 31/01/2017).
- Belhedi A, [2016] 2018, « Le développement territorial : fondements et pertinence ». Actes du Colloque International « Développement socio-économique et dynamique des sociétés rurales : Pluralité d'acteurs, gestion des ressources et développement Territorial ». Laboratoire d'Economie et Sociétés Rurales (LESOR), Institut des Régions Rurales (IRA), Mednine, Zarzis 3-5 mai 2016. Editeurs scientifiques : Jaouad M, Sghaier M & H Khattali, *Revue des Régions Arides (RRA)*, 44 (1/2018), 479p. pp.9-16.
- Belhedi A, 2022, « Les dimensions géographiques du Covid-19 ». Conférence à Beït Al-Hikma, 10 décembre 2022. Commémoration du 10^e anniversaire de l'Académie 5-10 déc 2022, 27p.
- Belhedi A, 2023 : « Gouvernance territoriale. Le projet, l'objet et l'objectif. Problématique et implications pour les territoires touristiques. Texte publié dans Ben Jelloul M et Hellal M, 2023, *Gouvernance, communication et développement des territoires touristiques*, Laboratoire Gouvernance et Développement Territorial (GDT). Faculté des Sciences Humaines & Sociales (FSHS), Université de Tunis., pp. 23-64
- Belhedi A, 2023, « De l'espace au territoire. Pertinence et intelligibilité conceptuelle ». Conférence on line à un groupe d'inspecteurs et de professeurs d'histoire-géographie. Juin, 9p.
- Botti L, Peypoch N & Solonandrasan B, 2013. *Economie du tourisme*. Paris, Dunod.
- Boucetta S, 2023, *Les modalités d'évaluation d'un tourisme facteur du développement territorial*. Master Tourisme, Parcours « TIC appliquées au Développement des Territoires Touristiques », Mémoire de 1^{ère} année. 81p. Université Toulouse Jean Jaurès Institut Supérieur du Tourisme, de l'Hôtellerie et de l'Alimentation https://www.isthia.fr/wp-content/uploads/2023/06/BOUCETTA_SALMA_M1_TIC.pdf
- Brandenburger A-M, Nalebuff B-J, 1996, *Co-opetition*. Doubleday, New York
- Brunet R, 1980, « La composition des modèles dans l'analyse spatiale ». *L'espace Géographique*, n°4, tome IX, pp.253-265.
- Brunet R, Ferras R et Théry H [1992]1998 : *Les mots de la Géographie. Dictionnaire critique*, Reclus-La Documentation Française, Paris. Edit 1992 518p.
- Camagni R, 2006, « Compétitivité territoriale : la recherche d'avantages absolus », *Reflets et perspectives de la vie économique*, n°1, (Tome XLV), p. 95-115. <https://www.cairn.info/revue-reflets-et-perspectives-de-la-vie-economique-2006-1-page-95.htm>
- Camagni R, 2009, « Modelling of Regional Development and the Concept of Territorial Capital », Conference of Colloquium on Sustainability, Disparities and Polycentricity, Prag, 19 october.
- Camagni R & Roberta R, 2013, « Regional Competitiveness and Territorial Capital: A Conceptual Approach and Empirical Evidence from the European Union ». *Regional Studies*, 47:9, pp.1383-1402, DOI: [10.1080/00343404.2012.681640](https://doi.org/10.1080/00343404.2012.681640)

Amor Belhedi, Le développement territorial. Pertinence du concept et de l'action
Conférence au Laboratoire Gouvernance et Développement Territorial,
FSSH, Université de Tunis, 9 décembre 2023

- Camagni R, Capello R, 2020, « Towards a new interpretation of regional evolution: convergence between quantitative and qualitative approaches », *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, n°4, p. 591-616. <https://www.cairn.info/revue-d-economie-regionale-et-urbaine-2020-4-page-591.htm>
- Campagne P et Pecqueur B, 2014, *Le développement territorial. Une réponse émergente à la mondialisation*. Editions Charles Léopold Mayer, 268p. http://docs.eclm.fr/pdf_livre/368LeDeveloppementTerritorial.pdf
- Chabaud D, Maurand-Valet A, 2016, « Territoire, gouvernance et acteurs : 10 ans après les pôles de compétitivité ». *Management & Prospective (Gestion 2000)*, vol 33(2-3), pp.5-14, <https://www.cairn.info/revue-gestion-2000-2016-2-page-5.htm?ref=doi>
- Ciattoni A, Veyret Y, 2003, *Les fondamentaux de la géographie*, Coll. A Colin, pp.10-11.
- Colletis G, Pecqueur B, 1993, « Intégration des espaces et quasi-intégration des firmes : vers de nouvelles rencontres productives ? ». *Revue d'Économie Régionale et Urbaine*, 1993-3, pp : 489-508
- Colletis G., Pecqueur B., 1995, « Politiques technologiques locales et création de ressources spécifiques » in Rallet A., Torre A., *Économie Industrielle et économie spatiale*, Paris, Economica, p. 445-464.
- Colletis G, Pecqueur B., 2001, « Territories, Development and Specific Resources: What analytical Framework ? » in *Regional Studies*, vol. 35.5, p. 449-459.
- Colletis G & Pecqueur B, 2018, « Révélation des ressources spécifiques territoriales et inégalités de développement. Le rôle de la proximité géographique ». *Revue d'Économie Régionale et Urbaine*, pp :993-1011. DOI : 10.3917/reru.185.0993.
- Costanza R, d'Arge R, de Groot R.S, Farber S, Grasso M, Hannon B, Limburg K, Naeem S, O'Neill R.V, Paruelo J, Raskin R.G, Sutton P, van den Belt M, 1997, « The value of the world's ecosystem services and natural capital », *Nature*, vol. 387, pp. 253-260. DOI : [10.1038/387253a0](https://doi.org/10.1038/387253a0)
- Courlet C, 2001, *Territoires et régions : les grands oubliés du développement économique*. L'Harmattan, Paris.
- Débarbieux B, 1999, « Le territoire: Histoires en deux langues », dans C. Chivallon, P. Ragouet et M. Samers (dir.), *Discours scientifiques et contextes culturels : géographies françaises et britanniques à l'épreuve postmoderne*, Bordeaux, MSHA, p. 33-46.
- Débarbieux B, 2013, « Territoire », dans J. Lévy et M. Lussault (dir.), *Dictionnaire de la géographie*, Paris, Belin, pp.999-1000.
- De Rosnay J, 1975, *Le microscope. Vers une vision globale*. Seuil, Collection Point, n°80.
- Di Méo G, 1996, *Les territoires au quotidien*.
- Di Méo G, 1998, *Géographie sociale et territoires*. Nathan, 320p. Coll. Fac-géographie
- Di Méo G, 2001, *Géographie sociale et territoire*. Noisy le Grand, Edition Nathan, 303p.
- Elloumi M, 2016[2019], « Le développement territorial comme alternative pour les régions marginales en Tunisie, entre mythe et réalité », pp.366- 383, in Adeghal M., Genin D., Hanafi A., Landel P-A, Michon G. 2019. *L'émergence des spécificités locales dans les arrière-pays méditerranéens. Les Impromptus du LPED* n°5. Laboratoire Population-Environnement-Développement, UMR 151 (AMU - IRD), Marseille, 399 p.
- Ferdj Y, Hamadi A, Datoussaid A, 2023, « Le développement économique local et territorial en Algérie ; État des lieux ». *Journal of Business and Trade Economics*, Volume 08 / n°: 01, p.510-530
- François H, Hirczak M & Senil N, 2006, « Territoire et patrimoine : la co-construction d'une dynamique et de ses ressources ». *Revue d'économie régionales et urbaines*, (5), pp :683-700.
- Friedmann J and Weaver C, 1979, *Territory and Function: The Evolution of Regional Planning*. Berkeley: University of California Press.
- Gagnon, Ch, 2002, *Modèle de suivi des incidences sociales, évaluation environnementale et développement régional viable*. Rapport de recherche, Chicoutimi, GRIR éditeur / Université du Québec à Chicoutimi, 163 p, <http://www.uqac.ca/msiaa>
- Gagnon Ch, Simard J-G, Tellier L-N et Gagnon S, 2008, « Développement territorial viable, capital social et capital environnemental : quels liens ? », *Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement*. Vol 8 n° 2, <http://journals.openedition.org/vertigo/4983> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/vertigo.4983>
- Greffe X, 2002, *Le développement local*. L'Aube, DATAR, Paris.
- Gumuchian H, Grasset E, Lajarge R, Roux E, 2003, Les acteurs, ces oubliés du territoire. Economica, Paris, 186p.
- Gumuchian H & Pecqueur B, 2007, *La ressource territoriale*. Paris, Economica. 252p.
- Hirschman A O, 1974, *Stratégie du développement économique*. Les éditions ouvrières, Paris.
- Hirschman A-O, 1986, *Vers une économie politique élargie*. Éditions de minuit, Paris, 112 p.
- Janin C, Peyrache-Gadeau V, Landel P-A, Perron L, Lapostolle D, & Pecqueur B, 2015, « L'approche par les ressources : pour une vision renouvelée des rapports entre économie et territoire ». Dans A. Torre, & D. Vollet (Eds.), *Partenariats pour le développement territorial* (pp.149-164). Paris, Éditions Quae.
- Jean B, 2006, « Présentation : le développement territorial : un nouveau regard sur les régions du Québec ». *Recherches sociographiques*, 47(3), 465–474. <https://doi.org/10.7202/014654ar>
- Kerrou M, 2021, *Jemna, l'oasis de la révolution*. Cérès Editions, 452p.
- Krugman P, 1991, *Geography and Trade*. MIT Press, Cambridge.
- Krugman P, 1995, *Development, Geography and Economic Theory*. MIT Press, Cambridge MA

Amor Belhedi, Le développement territorial. Pertinence du concept et de l'action
Conférence au Laboratoire Gouvernance et Développement Territorial,
FSSH, Université de Tunis, 9 décembre 2023

- Isard W, 1960, *Methods of Regional Analysis; an Introduction to Regional Science*. The Technology Press of Massachusetts Institute of Technology and Wiley, New York.
- Labiadh I, 2016, *La Tunisie à l'épreuve de la territorialisation. Réalités et perspectives du modèle de développement territorial*. Thèse de géographie, Université de Grenoble, 295 p.
- Lacquement G, Chevalier P, 2016, « Capital territorial et développement des territoires locaux, enjeux théoriques et méthodologiques de la transposition d'un concept de l'économie territoriale à l'analyse géographique », *Annales de géographie*, n°5 (n° 711), p. 490-518, <https://www.cairn.info/revue-annales-de-geographie-2016-5-page-490.htm>
- Lacour C, 2000 « Les territoires, nouvelles ressources du développement », dans : INRA, *Recherches pour et sur le développement territorial*, Symposium de Montpellier, 11-12 janvier.
- Lafitte J, 2017, *Territoire et territorialité: quelles « prises » pour l'éducation relative à l'environnement?*, <https://www.researchgate.net/publication/315762877>
- Lajarge R, 2000, « Patrimoine et légitimité des territoires. De la construction d'un autre espace et d'un autre temps commun », in *Utopies pour le territoire : cohérence ou -complexité ?* Editions de l'Aube, pp.79-100.
- Lajarge T, Pecqueur B, Landel P-A, Lardon S, 2012, « Ressources territoriales : gouvernance et politiques publiques » halshs-00700760.
- Le Berre M, 1992, « Territoires ». *Encyclopédie de Géographie*. Economica, pp.601-622.
- Le Berre M, 1995, « Territoires », in Bailly A., Ferras R., Pumain D. (dir.), *Encyclopédie de géographie*, Paris, Économica, pp.601-623.
- Leloup F et Maillfert M, 2022, « Développement territorial », *Développement durable et territoires*. Vol. 13, n°3, <http://journals.openedition.org/developpementdurable/21786>
- Lemoigne J-L, 1984, *La théorie du système général, théorie de la modélisation*. PUF, 330 p.
- Mancebo F, 2008, *Le développement durable*. 2^{ème} édition, Paris, Armand Colin, Collection U
- Marc E, 2004, « La construction identitaire de l'individu », in Halpern C., Ruano-Bordolan J.-C. (dir.), *Identité(s). L'individu, le groupe, la société*. Éditions Sciences Humaines, pp.33-39.
- Moine A, 2010, *Le territoire comme un système complexe*, pp.3-30, in *Cours Unité d'Enseignement « Intelligence et gouvernance territoriales »*. Université de Franche-Comté, Laboratoire ThéMA. 70p. https://foad-mooc.auf.org/IMG/pdf/420B-Intelligence_territoriale_territoire_et_definitions-II.pdf
- Muis A-S, 2011, *Application territoriale du développement durable, de la stratégie à l'action*. Paris, Berger-Levrault.
- Muis A-S, 2014, « Territoire, identité et gouvernance : quelle équation pour un développement durable ? », *Cybergeo, Revue Européenne de Géographie*, <http://cybergeo.revues.org/26246>
- OCDE, 2019, *Améliorer les statistiques régionales pour un développement territorial inclusif et durable en Tunisie*. Éditions OCDE, 97p, Paris, <https://doi.org/10.1787/283fefef-fr>.
- Pecqueur B, 1989, *Le développement local, mode ou modèle*, Syros Alternatives, Paris, pp:6-17
- Pecqueur B, 2005, « Le développement territorial : une nouvelle approche des processus de développement pour les économies du Sud », in Antheaume B, Giraut F, *Le territoire est mort, vive les territoires ! Une (re)fabrication au nom du développement*. Marseille, IRD Editions, <http://books.openedition.org/irdedition/3408>, DOI : <https://doi.org/104000/books.irdeditions.3408>.
- Pecqueur B, 2006, « Le tournant territorial de l'économie globale ». *Espaces & Sociétés*, V.1-2, (124-125), pp :17-32. <https://www.cairn.info/revue-espaces-et-societes-2006-1-page-17.htm>
- Pecqueur B, 2007 : *La ressource territoriale*. Economica, Paris, pp : 19-32.
- Pecqueur B, 2018, « Éloge de la proximité géographique en économie », in Talandier M, Pecqueur B (dir.) *Renouveler la géographie économique*. Economica, Paris, pp:21-30.
- Perroux F, 1969, *L'économie du XXe siècle*, Paris, PUF, 3e éd
- Peyrache-Gadeau V et Perron L, 2010, « Le Paysage comme ressource dans les projets de développement territorial », *Développement durable et territoires*. Vol. 1, n° 2, Paysage et développement durable, <http://journals.openedition.org/developpementdurable/8556>
- Pinchemel P et G, 1997, *La face de la terre*. Paris, Ed. A. Colin, pp. 407-412.
- Piot J-Y, 2007, *Géographie, aménagement des territoires et géogouvernance. Propositions pour une formation des acteurs à la compréhension des enjeux spatiaux*. Thèse de Doctorat de géographie. Université de Provence, Aix-Marseille I. 322p + annexes 31p.
- Portes A, 1998, « Social capital : its origins and applications in modern sociology », *Annual Review of Sociology*, 24, pp. 1-24. DOI : [10.1146/annurev.soc.24.1.1](https://doi.org/10.1146/annurev.soc.24.1.1)
- Putman D. R, 2001, *Bowling alone: The collapse and revival of American community*, New York, Simon & Schuster, 541 pages.
- Rafik K, 2023, « Le secteur touristique et le développement territorial dans la ville de Marrakech - Maroc », *IJHER International Journal of Humanities and Educational Research*, Volume 5, Issue 4, pp:253-284. <https://www.ijherjournal.com/dergi/the-tourism-sector-and-territorial-development-in-marrakech-city-morocco20230814123151.pdf>

Amor Belhedi, Le développement territorial. Pertinence du concept et de l'action
Conférence au Laboratoire Gouvernance et Développement Territorial,
FSHS, Université de Tunis, 9 décembre 2023

Requier-Desjardins D, 1995, « L'économie du développement et l'économie des territoires : vers une démarche intégrée ? », in Abdelmalki L et Coulet C, *Les nouvelles logiques du développement*. Paris, L'Harmattan, pp:41-55.

Roseneau J-N, 1992, *Governance without government : Order in Change in World Politics*. New-York, Cambridge University Press, 311 p.

Sachs I, 1980, *Stratégies de l'écodeveloppement*. Éditions de l'Atelier, « Développement et Civilisations », <https://www.cairn.info/strategies-de-l-ecodeveloppement--9782708220492.htm>

Schmidt E & Jungers C, 2004, *Territoires, pôles de compétitivité et intelligence économique. Aide-mémoire*. Compagnie Européenne d'Intelligence Stratégique (CEIS), Paris.

Stöhr W.B et Taylor F (eds.), 1981, *Development from Above or Below? The dialectics of Regional Planning in Developing Countries*. John Wiley, New York. 488p

Talandier M - 2023 : *Développement territorial. Repenser les relations villes campagnes*. A Colin.

Talandier M, Davezies L, 2009, *Repenser le développement territorial ? confrontation des modèles d'analyse et des tendances observées dans les pays développés*. Plan urbanisme construction architecture, 144p

Taylor C, 1997, *Multiculturalisme, différence et démocratie*. Paris, Flammarion, coll. Champs.

Theys J, 2002, « L'approche territoriale du développement durable, condition d'une prise en compte de sa dimension sociale ». *Développement Durable et Territoires*. http://www.revue-ddt.org/dossier001/D001_A05.htm, DOI : [10.4000/developpementdurable.1475](https://doi.org/10.4000/developpementdurable.1475)

Tobelem J-M, 2023, « Le développement territorial », in *Politique et gestion de la culture. Publics, financement, territoire, stratégie*, Tobelem J-M (dir.). Paris, Armand Colin, « Collection U », pp.321-332, <https://www.cairn.info/politique-et-gestion-de-la-culture--9782200634674-page-321.htm>

Torre A, 2015, « Théorie du développement territorial », in *revue Géographie, Économie, Société* 17, pp.273-288. https://ges.revuesonline.com/gratuit/GES17_3_01_Torre_corrige.pdf

Torre A, 2018, « Les moteurs du développement territorial ». *Revue d'économie régionale et urbaine*, n°4, pp.711-736. (10.3917/rru.184.0711). (hal-02620408), <https://hal.science/hal-02620408v1>

Torre A et Wallet F, 2013, *Les enjeux du développement régional et territorial en zones rurales*. L'Harmattan, Administration et aménagement des territoires. 274p.

https://www.google.tn/books/edition/Les_enjeux_du_d%C3%A9veloppement_r%C3%A9gional_e/8YPqAAAAQBAJ?hl=fr&gbpv=1&dq=Torre+Andr%C3%A9&printsec=frontcover

بالهادي عمر، 2012، المجال والتنمية. المركز الوطني لتكوين المكونين. قرطاج، 12 ماي 2012.
بالهادي عمر، 2014، المسألة المجالية في تونس، أصداء عدد 9